

FAITS MARQUANTS EN 2017

Intensification des activités de développement des capacités

Intégration du renforcement des capacités des CND aux activités de sensibilisation politique et pédagogique

Nouveaux progrès en matière d'apprentissage en ligne

Formation technique destinée aux opérateurs de stations.

La Commission offre aux États signataires des cours de formation et des ateliers sur les techniques liées aux trois principaux éléments du régime de vérification, à savoir le SSI, le CID et les inspections sur place, ainsi que sur les aspects politiques, diplomatiques et juridiques du Traité. Ces cours contribuent à renforcer les capacités scientifiques et décisionnelles nationales dans ces domaines et aident les États signataires à acquérir les moyens de résoudre les questions politiques, juridiques, techniques et scientifiques que posent le Traité et son régime de vérification.

Dans certains cas, la Commission fournit du matériel aux CND pour qu'ils soient mieux à même de participer activement au régime de vérification en interrogeant et en analysant les données du SSI et les produits du CID. Les techniques se développent et se perfectionnent, et les connaissances et expériences des spécialistes nationaux doivent suivre. Parce qu'elles renforcent les capacités techniques des États signataires, ces activités donnent à tous les acteurs concernés les moyens de prendre part à l'application du Traité et de tirer parti des applications civiles et scientifiques du régime de vérification.

Des cours de formation se tiennent au siège de la Commission à Vienne ainsi qu'en d'autres lieux, souvent avec le concours des États hôtes. Le programme de renforcement des capacités est financé grâce au budget ordinaire de la Commission et à des contributions volontaires. Toutes les activités de formation visent un groupe cible bien défini, comportent un programme détaillé et sont complétées par une plateforme éducative et d'autres activités de sensibilisation qui s'adressent au monde scientifique dans son ensemble et à la société civile.



Atelier international sur la surveillance hydroacoustique 2017 (Vienne).

DÉVELOPPEMENT INTÉGRÉ DES CAPACITÉS

La Commission a offert une grande diversité de formations et d'ateliers aux États signataires pour les aider à développer leurs capacités dans des domaines en rapport avec le Traité. Ces activités comprenaient également la fourniture aux CND, en particulier à ceux des pays en développement, de matériel et de logiciels devant leur permettre de consulter et d'analyser les données du SSI et les produits du CID.

Parmi les activités consacrées en 2017 au développement intégré des capacités et à la formation figuraient 9 formations à l'intention des CND, 11 stages destinés aux opérateurs de stations, 7 réunions et ateliers techniques, 2 ateliers CND, la conférence « Sciences et techniques » de 2017 et 1 stage régional de formation initiale aux inspections sur place, ainsi que la participation d'experts de pays en développement aux réunions techniques officielles de la Commission.

L'atelier régional pour les CND d'Asie orientale s'est tenu du 7 au 11 août 2017 à Hanoï (Viet Nam). Il a réuni 31 experts de 11 États signataires et du Secrétariat, avec pour principal objectif de mieux faire connaître le Traité et les travaux de la Commission afin de continuer à renforcer

les capacités des États signataires dans la région.

L'atelier international sur la surveillance hydroacoustique s'est déroulé du 11 au 13 septembre 2017 à Vienne. Il a réuni 35 experts de 18 États signataires et du Secrétariat, qui se sont intéressés à trois aspects de la surveillance hydroacoustique prévue par le Traité : les progrès techniques réalisés en matière de mécanique navale, les méthodes de traitement des signaux et les applications civiles et scientifiques des données du SSI et des produits du CID.

L'atelier sur la surveillance des infrasons s'est déroulé du 23 au 27 octobre 2017 à Tromsø (Norvège). Plus de 85 experts de 32 États signataires et du Secrétariat y ont participé, avec pour objectifs de mettre en place un forum international permettant de présenter et d'examiner les progrès récents de la recherche sur les infrasons et les capacités opérationnelles des réseaux mondiaux et régionaux. Le programme de l'atelier incluait une visite de la station de surveillance des infrasons IS37 (située à Bardufoss) et, pour la première fois, une session spécialement consacrée aux sciences de l'atmosphère et de l'espace qui a permis de mettre en avant les synergies potentielles avec la surveillance des infrasons.

L'atelier sur la propagation sismique à l'échelle régionale s'est déroulé du 13 au

17 novembre 2017 à Windhoek (Namibie). Trente-quatre experts de 21 États signataires et du Secrétariat s'y sont retrouvés avec pour objectifs de mieux faire connaître le Traité et les travaux de la Commission, de mettre en place les capacités nationales et régionales d'application du Traité et de participation au régime de vérification, de promouvoir les applications civiles et scientifiques des techniques de vérification, d'échanger des données et de mettre au point le modèle de propagation sismique à l'échelle régionale en Afrique, par l'acquisition et la mise en commun de données relatives à la localisation d'événements témoins.

L'atelier sur l'expérience internationale relative aux gaz rares s'est déroulé du 27 novembre au 1er décembre 2017 au Royaume-Uni. Une centaine d'experts de 26 États signataires et du Secrétariat ont participé à cet événement, dont l'objectif était de présenter et d'évaluer les tout derniers progrès réalisés en matière de surveillance des gaz rares aux fins de l'application du Traité. L'un des grands thèmes de discussion concernait la procédure d'acceptation pour les nouveaux systèmes de surveillance des gaz rares du SSI.

Les activités prévues pour la période 2016-2017 au titre de la décision VI du Conseil de l'UE ont continué de porter sur le

renforcement des capacités dans la région Asie du Sud-Est, Pacifique et Extrême-Orient et dans la région Moyen-Orient et Asie du Sud. Dans toutes les régions, les activités menées par le Secrétariat en la matière ont inclus l'organisation de stages de formation approfondie à Vienne et des visites d'experts sur le terrain aux fins de la formation en cours d'emploi.

Le Secrétariat a équipé trois CND avec le matériel de base nécessaire afin de donner aux États signataires des moyens accrus de participer pleinement au régime de vérification et d'accroître les activités civiles et scientifiques que celui-ci rend possibles en se procurant et en analysant les données du SSI et les produits du CID, et en se prononçant à leur sujet. L'installation de quatre ensembles de matériel supplémentaires a commencé à être planifiée pour 2018. Un plan a également commencé à être mis en œuvre en vue de la maintenance technique de ces systèmes de renforcement des capacités.

En 2017, quelque 120 participants se sont abonnés au cours en ligne destiné aux CND sur la consultation et l'utilisation des données du SSI et des produits du CID.

Un stage de formation pilote sur l'analyse des données infrasonores, destiné aux CND, s'est déroulé du 4 au 8 décembre 2017 à Vienne. La nouvelle version du logiciel « NDC in a box », mise à la disposition des CND en octobre 2017, a été utilisée au cours de cette formation qui comprenait également un module sur le test relatif à l'état de préparation des CND. Le logiciel ainsi amélioré permet de traiter les données provenant des stations à hydrophones du SSI, en plus de celles obtenues au moyen des techniques de surveillance sismologique, hydroacoustique et infrasonore.

STAGE RÉGIONAL DE FORMATION INITIALE AUX INSPECTIONS SUR PLACE

Les préparatifs du vingt-troisième stage régional de formation initiale sur les inspections sur place, destiné à la région Amérique latine et Caraïbes, ont pris fin. Ce stage, prévu en avril 2018, vise à familiariser les spécialistes et agents techniques nationaux au régime de vérification, d'élargir le corps des experts régionaux susceptibles de participer aux activités relatives aux inspections, et de trouver des candidats susceptibles d'intégrer le fichier des inspecteurs. Son programme prévoit de brefs exposés, des formations pratiques, des démonstrations de matériel, des simulations théoriques et un exercice de deux jours sur le terrain.

PARTICIPATION D'EXPERTS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

La Commission a poursuivi l'exécution du projet destiné à faciliter la participation d'experts de pays en développement à ses réunions techniques officielles. Le but de ce projet lancé en 2007 est de renforcer le caractère universel de la Commission et d'appuyer le renforcement des capacités des pays en développement. En novembre 2015, la Commission l'a reconduit pour une période de trois ans (2016-2018), sous réserve que des contributions volontaires suffisantes soient disponibles. Un rapport annuel détaillé sur l'état d'avancement du projet a été publié en novembre 2017.

En 2017, des experts des 12 États suivants ont bénéficié de ce projet : Argentine, Équateur, Iraq, Madagascar, Maroc, Myanmar, Namibie, Népal, Niger, Soudan, Tunisie et Viet Nam. Ils ont participé aux quarante-huitième et quarante-neuvième sessions du Groupe de travail B (réunions officielles et réunions de groupes d'experts) et ont également eu des discussions techniques avec le Secrétariat sur des questions capitales de vérification.

Depuis le lancement du projet en 2007, 42 experts, dont 13 femmes, de 35 États, en ont bénéficié. Dix des États concernés comptent ou comptaient parmi les moins avancés. Les participants représentaient 11 États d'Afrique (Afrique du Sud, Algérie, Burkina Faso, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Maroc, Namibie, Niger, Soudan et Tunisie), 1 État d'Europe orientale (Albanie), 8 États d'Amérique latine et des Caraïbes (Argentine, Bolivie, Brésil, Équateur, Mexique, Paraguay, Pérou et République dominicaine), 6 États du Moyen-Orient et d'Asie du Sud (Iraq, Jordanie, Kirghizistan, Népal, Sri Lanka et Yémen) et 9 États d'Asie du Sud-Est, du Pacifique et d'Extrême-Orient (Indonésie, Mongolie, Myanmar, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Samoa, Thaïlande, Vanuatu et Viet Nam).

Des contributions volontaires versées par l'Allemagne, la Chine, le Kazakhstan, le Royaume Uni et la Turquie ont permis de financer le projet en 2017, et une partie de ces fonds a été reportée sur l'exercice 2018. La Commission continue de solliciter des contributions volontaires supplémentaires pour assurer la viabilité du projet sur le plan financier.

Formation technique destinée aux opérateurs de stations.



